



# ACIDE SUCCINIQUE

SA054.100G - SA054.500G

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Version 1.2 - Date de révision 30.11.2018

Date d'impression : 30.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Acide succinique  
Code Produit : SA054.100G - SA054.500G  
Numéro CAS : 110-15-6  
N° REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire  
Fabrication de substances

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **SORDALAB**  
15 Avenue des grenots  
91150 ETAMPES  
Téléphone : +33 (0)1 69 92 26 72  
Fax : +33 (0)1 69 92 26 74  
Adresse e-mail : [chimie@sordalab.com](mailto:chimie@sordalab.com)

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence I.N.R.S.: +33 (0)1 45 42 59 59

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008**

Pictogramme



Mention d'avertissement

**Danger**

Mention de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Informations Additionnelles sur les Dangers

Aucun(e)

### **2.3 Autres dangers**

Aucun(e)

## **SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1 Substances**

Synonyme : Acide butanedioïque

Formule :  $C_4H_6O_4$

Poids moléculaire : 118.09 g/mol

N° CAS : 110-15-6

N° EINECS : 203-740-4

### **Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Classification	Concentration
<b>Acide succinique</b>		
N° CAS : 110-15-6	Eye Dam. 1; H318	≤ 100%
N° EINECS : 203-740-4		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## **SECTION 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

#### **Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

#### **En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion**

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

## **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone.

## **5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## **5.4 Information supplémentaire**

Donnée non disponible

# **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

## **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Éviter l'inhalation de la poussière. Équipement de protection individuel, voir section 8.

## **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## **6.4 Référence à d'autres sections**

Pour l'élimination, voir section 13.

# **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Pour les précautions, voir section 2.2

## **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Classe de stockage : Matières dangereuses corrosives (acide)

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

# **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

## **8.1 Paramètres de contrôle**

### **Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## **8.2 Contrôles de l'exposition**

### **Contrôles techniques appropriés**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

## Équipement de protection individuelle

### Protection des yeux/du visage

Protection faciale et lunettes de sécurité. Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

### Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

### Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

### Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche à particules type N100 (US) ou de type P3 (EN 143). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: Cristaux
Couleur:	Blanc
b) Odeur	Inodore
c) Seuil olfactif	Donnée non disponible
d) pH	Donnée non disponible
e) Point de fusion/point de congélation	184 - 186°C
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	235°C
g) Point d'éclair	Donnée non disponible
h) Taux d'évaporation	Donnée non disponible
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
j) Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure	Donnée non disponible
Inférieure :	Donnée non disponible
k) Pression de vapeur	Donnée non disponible
l) Densité de vapeur	Donnée non disponible
m) Densité relative	1,564 g/cm <sup>3</sup> à 15°C
n) Hydrosolubilité	83 g/l à 25°C - Soluble
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée non disponible
p) Température d'autoinflammabilité	Donnée non disponible
q) Température de décomposition	Donnée non disponible
r) Viscosité	Donnée non disponible
s) Propriétés explosives	Donnée non disponible
t) Propriétés comburantes	Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### **10.1 Réactivité**

Donnée non disponible

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Donnée non disponible

### **10.4 Conditions à éviter**

Humidité.

### **10.5 Matières incompatibles**

Oxydants, Bases, Agents réducteurs.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

DL50 Oral(e) - rat - 2260 mg/kg

CL50 Inhalation - rat - mâle et femelle - 4 h - >1,284 mg/l (OCDE Ligne directrice 403)

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - lapin - Résultat: Pas d'irritation de la peau - 4 h (OCDE Ligne directrice 404)

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Yeux - lapin - Résultat: Risque de lésions oculaires graves. - 24 h (OCDE Ligne directrice 405)

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Essai de Maximalisation - cochon d'Inde

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. (OCDE Ligne directrice 406)

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Test de Ames - S. typhimurium - Résultat: négatif

#### **Cancérogénicité**

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Donnée non disponible.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Donnée non disponible.

#### **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

#### **Information supplémentaire**

RTECS: WM4900000

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

## SECTION 12: Informations écologiques

### **12.1 Toxicité**

Toxicité pour le poisson

Essai en semi-statique CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - >100 mg/l - 96 h  
(OCDE Ligne directrice 203)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Immobilisation CE50 - Daphnia magna - >100 mg/l - 48 h  
(OCDE Ligne directrice 202)

Toxicité pour les algues

Inhibition de la croissance CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - >100 mg/l - 72 h  
(OCDE Ligne directrice 201)

Toxicité pour les bactéries

Inhibition de la respiration CE50 - Traitement des Boues - >300 mg/l - 3 h  
(OCDE Ligne directrice 209)

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité aérobique - Durée d'exposition 28 d

Résultat: 96,55 % - Facilement biodégradable.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

#### **Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

#### **Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### **14.1 Numéro ONU**

ADR/RID: -

IMDG: -

IATA: -

### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

**14.5 Dangers pour l'environnement**

ADR/RID: Non IMDG Marine polluant: no IATA: no

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
Information supplémentaire**

Donnée non disponible.

**SECTION 15: Informations réglementaires**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Donnée non disponible

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations****Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

Eye Dam. Lésions oculaires graves

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. La société Sordalab ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.